



---

---

## AVIS PUBLIC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

---

---

#### LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRE PUBLIC

TITRE DU PROJET : CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS  
MUNICIPAUX, DES PATINOIRES ET DES CHEMINS D'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES  
MUNICIPALES  
NUMÉRO A0 : 02052022

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur (ci-après « Municipalité ») désire obtenir les services d'une entreprise de déneigement pour ses stationnements municipaux, ses patinoires et ses chemins d'accès aux infrastructures municipales pour les saisons hivernales 2022-2023, 2023-2024 et une année optionnelle 2024-2025.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du lundi 2 mai 2022 9h auprès du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse Internet <http://www.seao.ca>. Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité au 91, Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC J0J 1Z0 avant 10 h, le 25 mai 2022.

La Municipalité adjuge, le cas échéant, le Contrat au Soumissionnaire qui a soumis le prix le plus bas. L'Appel d'offres ne constitue pas une offre de contracter avec aucun des Soumissionnaires et la Municipalité ne s'engage aucunement à accepter ni la Soumission offrant le prix le plus bas, ni aucune des Soumissions reçues.

Les soumissions doivent inclure les « Formulaire » ainsi que les autres documents requis à l'Appel d'offres dans une enveloppe scellée et identifiée au nom de son entreprise.

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur divulgue publiquement, à l'expiration du délai fixé pour la réception des offres, le nom des soumissionnaires et leur prix respectif. L'offre sera valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions, suivant les consignes émises par le gouvernement en période de pandémie.

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 2e jour de mai 2022.

☞ ☞ ☞ ☞

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifiée sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité ainsi que dans un journal imprimé localement et distribué à toute la population entre 8h00 et 22h00, le 2 mai 2022.

Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière